Académie de POITIERS
Collège François Albert
10 rue Daniel Archaimbault
BP 12
79370 CELLES SUR BELLE

PROCES – VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Date : 03 Juillet 2017

Année scolaire : **2016 - 2017**

Numéro de séance : **07**

Date de transmission de la convocation aux membres : **23 Juin 2017**

1ère convocation (oui/non) : **oui**

2ème convocation (oui/non) : **non**
(en cas d'absence de quorum lors de la séance précédente)

Président : **M. PAIRAULT Alain**

Secrétaire de séance : **Mme TRICOIRE**

Quorum (13 ou 16) : **13**

Nombre de présents : **15**

Ordre du jour

1 - Préambule :

- Approbation du PV du CA de la séance du 29 mai 2017 et adoption de l'ordre du jour de la séance du 03 Juillet 2017,

2 - Vie pédagogique et éducative :

- Structures pédagogiques 2017/2018 (pour information),
- Manuels scolaires (achats),

3 - Fonctionnement général :

- Convention avec le collège de Prahecq (échange avec Oldenburg),

4 - Vie budgétaire et financière :

- Répartition des crédits globalisés d'état,
- Décision de l'ordonnateur pour info,
- Décision budgétaire modificative pour info,
- Convention d'engagement AGAPE79 (surgelés et épicerie).

5 - Questions diverses.

Annexes : 1 - :

- Motions [nombre – titre) : **0**

PRESENCE au CONSEILD'ADMINISTRATION

Séance du 03 Juillet 2017

Qualité		Titulaires				Suppléants			
		Nom - Prénom	P[¤]	A[¤]	E[¤]	Nom - Prénom	P[¤]	A(*)	E[¤]
ADMINISTRATION	Chef d'établissement	Alain PAIRAULT	X						
	Proviseur adjoint ou principal adjoint	Nicolas DEMANGEAU			X				
	Gestionnaire	Alice BODIN	X						
	C.P.E.	Corinne MASSE	X						
	Directeur adjoint de la SEGPA ou chef de travaux								
ELUS LOCAUX	Collectivité de rattachement	Chantal BRILLAUD Hélène HAVETTE	X		X				
	Groupement de communes	Laëtitia CHARDAVOINE	X						
	Commune siège	Jean-Marie-ROY			X	Mme DUBOSQ	X		
PERSONNALITE QUALIFIEE		Gérard DOURIEZ			X				
PERSONNELS DE L'ETABLISSEMENT	Personnel d'enseignement	Céline GROSSET			X	Mme TRICOIRE	X		
		Sylvie GORON	X						
		Mireille MOUSSET	X						
		Monique LAFARGE	X						
		Carole FELIX	X						
		Pascale PRONOST	X						
	Personnels administratifs, techniques, ouvriers, sociaux et de santé	Elisabeth **CATHELINAUD**			X				
		Caroline **GUTIERREZ-MUNOZ**			X				
PARENTS D'ELEVES et ELEVES	Parents d'élèves	Roméo GIRAUDET	X						
		Vanessa DAMPURE	X						
		David DENIS	X						
		Corinne LAFOND			X				
		Stéphanie BAUDRY	X						
		Emmanuel PADRE			X				
	Elèves	Arthur LAFOND			X				
		Emma INESTA			X				

[¤] **P** : Présent - **A** : Absent - **E** : Excusé

I - Préambule

Le quorum étant atteint, le Président ouvre la séance à 17 h 50 et fait lecture de l'ordre du jour déclinant les points rajoutés.
Mme Tricoire, représentante des professeurs et des personnels d'éducation assure le secrétariat de séance.
En préambule, M le Principal informe les membres du CA de l'obtention d'un 2ème label : établissement E3D. M le Principal remercie les enseignants ayant ouvré à la constitution de ce dossier qui a recueilli un avis favorable de Mme La Rectrice.
A la demande des enseignants une question diverse est ajoutée (question relative au poste ASSEDU TICE).
A noter également, à la demande de Mme La gestionnaire l'ajout de 3 questions diverses supplémentaires.

Approbation du procès-verbal du conseil d'administration du 29 mai 2017 et adoption de l'ordre du jour de la séance du lundi 3 juillet 2017.

M. le Président rappelle les principaux points abordés lors de la séance du 7 novembre 2016.
L'ordre du jour est proposé selon le format suivant :

1 - Préambule :

- Approbation du PV du CA de la séance du 29 mai 2017 et adoption de l'ordre du jour de la séance du 03 Juillet 2017,

2 – Vie pédagogique et éducative :

- Structures pédagogiques 2017/2018 (pour information),
- Manuels scolaires (achats),

3 – Fonctionnement général :

- Convention avec le collège de Prahecq (échange avec Oldenburg),

4 – Vie budgétaire et financière :

- Répartition des crédits globalisés d'état,
- Décision budgétaire modificative pour info,
- Convention d'engagement AGAPE79 (surgelés et épicerie).

5 - Questions diverses.

- *Modifications des tarifs de reversement*
- *Entrée à l'inventaire*
- *DBM n° 8*
- *Poste ASSEDU TICE*

⇨ **Vote Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0**

Commentaires :

- *Néant*

II– Vie pédagogique et éducative.

- **Structures pédagogiques 2017 – 2018 et réajustement de la DGH (pour information)**

M. le Principal présente les effectifs prévisionnels pour la rentrée 2017 (arrêtés à la date de ce jour) :

- Niveau 6ème : 147 élèves répartis en 6 classes.
- Niveau 5ème : 140 élèves répartis en 6 classes.
- Niveau 4ème : 166 élèves répartis en 6 classes.
- Niveau 3ème : 133 élèves répartis en 5 classes.

Soit un total de 586 élèves.

M le Principal fait remarquer un léger tassement des effectifs comparativement à l'année passée à cette même date (moins 4 élèves). Le niveau 4ème reste un niveau tendu au vu des effectifs et quelques inscriptions sont encore en attente de décision à la DDEN 79.
M le Principal précise que la DGH n'a pas évolué et que la ventilation adoptée par le CA en février 2017 ne change pas.
Juste à titre informatif, l'établissement est toujours dans l'attente d'une IMP supplémentaire pour la chorale et d'une demie IMP pour la section sportive.
Monsieur le Principal présente le cahier des charges de la constitution des classes ainsi que les tableaux de comptage par niveau.

2017/2018			Effectif	ALL 2	ESP 2	LATIN	Handball
6 ème	147	6 A	25				
		6 B	24				
		6 C	24				
		6 D	24				
		6 E	25				6
		6 F	25				5
Total niveau 6ème			147				11
5 ème	140	5 A	23		23		
		5 B	23		23	10	
		5 C	23		23	11	
		5 D	24	6	18	11	
		5 E	24	7	17	10	6
		5 F	23		23		
Total niveau 5ème			140	13	127	42	6
4 ème	166	4 A	27		27	8	6
		4 B	28		28	9	7
		4 C	27		27		
		4 D	28		28	8	
		4 E	28	9	19	9	
		4 F	28	9	19		
Total niveau 4ème			166	18	148	34	13
3 ème 05.09.2016	133	3 A	27		27	7	
		3 B	26		26	8	
		3 C	26		26		3
		3 D	27		27	7	
		3 E	27		27	8	
Total niveau 3ème			133		133	30	3
Total	586						

Niveau 5ème	Total cohorte	Départs	Total montant	Arrivées	
	144	5	**139**	1	**140**
	Départs	Sport etude			
		Déménagem	3		
		SEGPA	2		
		Départ privé			
	Total		5		
		ALL2		ESP2	
LAT	ALL2 LAT	6	ESP2 LAT	35	41
LV2	ALL2	7	ESP2	92	99
		13		127	**140**

Niveau 4ème	Total cohorte	Départs	otal montant	Arrivées	
	168	6	162	4	**166**
	Départs	Sport etude	1		
		Déménagem	1		
		Départ privé	4		
	Total		6		
		ALL2		ESP2	
LAT	ALL2 LAT	7	ESP2 LAT	27	34
LV2	ALL2	11	ESP2	121	132
		18		148	**166**
HAND	ESP2	ALL2			
	13		13		

Niveau 3ème	Total cohorte	Départs	otal montant	Arrivées	
	148	16	132	1	133
	Départs	Sport etude			
		Déménagem	4		
		MFR	3		
		PREPA PRO	7		
		Départ privé	2		
	Total		16		
		ALL2		ESP2	
LAT	ALL2 LAT	2	ESP2 LAT	28	30
LV2	ALL2	3	ESP2	100	103
		5		128	133
HAND	ESP2	ALL2			
	3	3	3		

Commentaires :

- *Néant*

➢ **Choix des manuels scolaires.**

Mme la gestionnaire présente les choix des manuels scolaires faits par les enseignants :

Physique Chimie :

- 3ème (cycle 4) : Cycle 4 - Manuel élève – LE LIVRE SCOLAIRE
- 4ème : 4ème - Manuel élève - LE LIVRE SCOLAIRE
- 5ème : 5ème - Manuel élève- LE LIVRE SCOLAIRE

Anglais :

- 6ème: So English! - 6ème - Palier 1 A1/A1+ - LEDRU-GERMAIN EVELYN - HATIER
- 5ème : What's on… - 5ème – COLLECTIF - HACHETTE

Allemand :

- Cycle 4 : Richtig clever - 2ème année - HALBERSTADT WOLF - DIDIER

Mme la Gestionnaire présente le montant global et prévisionnel de ces achats de manuels scolaires, à savoir 11 650 euros.
Au regard de ce montant l'emploi de la procédure d'achat par passation de marché avec publicité adaptée n'est pas obligatoire.
Ces choix sont adoptés à l'unanimité des membres présents.

Vote Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0
Acte n° 64

Commentaires :

- *Néant*

II - Fonctionnement général

➢ **Convention avec le collège de Prahecq pour un échange avec un établissement allemand et présentation du budget prévisionnel de cette action et de la participation demandée aux familles**

M le Principal présente aux membres du CA le contenu de la convention de mutualisation de cet échange avec le collège de Prahecq. Le collège de Prahecq sera établissement mutualisateur. Le collège de Celles sur Belle prendra en charge 1 accompagnateur et le collège de Prahecq 2 accompagnateurs. Les membres du CA autorisent M le Principal à signer cette convention avec M le Principal du collège de Prahecq.

Vote Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0
Acte n° 69

Commentaires :

- *Néant*

M. le Principal présente le projet et le budget prévisionnel de cet échange ainsi que le nombre d'élèves concernés, 13 familles (futurs élèves de 4ème) ont répondu favorablement à l'enquête menée par Mme Hubner en janvier 2017.
Mme la gestionnaire présente le budget prévisionnel. Pour ce séjour, le budget prévisionnel présenté fait état d'une participation financière des familles d'un montant de 160 €.

Dépenses				Recettes				
Activités	Elève	Accompagnateur	global		Elève	Accompagnateur	Global	par élève pour info
Transport Allemagne	2 418,00 €	186,00 €	2 604,00 €	Familles	2 080,00 €	0,00 €	2 080,00 €	160,00 €
Bus Ile de ré	290,00 €		290,00 €	FSE	130,00 €		130,00 €	
Visite Marais Poitevin	90,00 €		90,00 €	Collège	128,00 €	186,00 €	314,00 €	9,85 €
Visite phare des baleines	40,00 €		40,00 €	OFAG			600,00 €	
Régie			50,00 €					
Dépenses diverses			50,00 €					
Total	2 938,00 €	186,00 €	3 124,00 €	Total	2 338,00 €	186,00 €	3 124,00 €	

Le budget prévisionnel étalonné sur une participation de 13 élèves et 1 accompagnateur est arrêté à la somme de 3124 €. La participation des familles est limitée à 160 €.
M. le Principal rappelle que les familles susceptibles de rencontrer des difficultés financières seront accompagnées (sollicitation des fonds sociaux si nécessaire). M le Principal précise qu'une demande de paiement étalée (selon 2 versements) sera adressée à M l'agent comptable.
Le Conseil d'Administration approuve le projet annexé et le budget prévisionnel présentés, vote une participation financière des familles d'un montant de 160 €, autorise M. le Principal à signer le contrat et les conventions nécessaires et autorise Monsieur l'Agent comptable à encaisser les avances.

Vote Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0
Acte n° 65

Commentaires :

- *Un membre du CA fait remarquer son regret pour la non participation des 5 élèves de 3ème.*
- *M le Principal précise également son regret pour cet état mais les capacités d'hébergement dans les familles allemandes étant limitées, le collège de Prahecq et de Celles sur Belle ont été dans l'obligation de faire des choix.*

III– Vie budgétaire et financière.

➢ Répartition des crédits globalisés d'état.

Mme la gestionnaire présente le montant de ces crédits globalisés d'Etat attribués à l'établissement. Cette subvention regroupe les crédits de fonctionnement pédagogique dont l'objet est de couvrir les dépenses obligatoires suivantes :

- ⇨ manuels scolaires,
- ⇨ droits de reprographie,
- ⇨ carnets de correspondance.

A noter que le financement permettant l'acquisition des manuels scolaires conformes aux nouveaux programmes d'enseignement adoptés dans le cadre de la réforme du collège à la rentrée 2016 est échelonné sur deux ans, en fonction des disciplines et des niveaux.
Pour 2017, la part de dotation des crédits pédagogiques globalisés s'élève à 24590 €. A cette disponibilité, il convient de rajouter la somme de 5 804.12 euros part relative au reliquat des manuels scolaires des années précédentes.
M. le Principal propose la répartition suivante :

Compte	Objet	proposition 2017
AP/13MS	manuels scolaires	22287,65
AP/13REP	reprographie	981,75
AP/13COR	carnet correspondance	1320,60
		24590,00

M le Principal présente également l'évolution de ces crédits sur les 5 dernières années et précise également que les enseignants restent très prudents dans leurs choix de manuels.

Objet	2012	2013	2014	2015	2016	**Proposition 2017**
Manuels scolaires	6933,28	6576,12	6456,70	3649,44	33523,04	**22287,65**
Reprographie	881,15	873,12	900,90	957,00	970,20	**981,75**
Carnets correspondance	942,57	975,76	1022,40	1093,56	1436,76	**1320,60**
Subvention totale	8757,00	8425,00	8380,00	5700,00	35930,00	**24590,00**

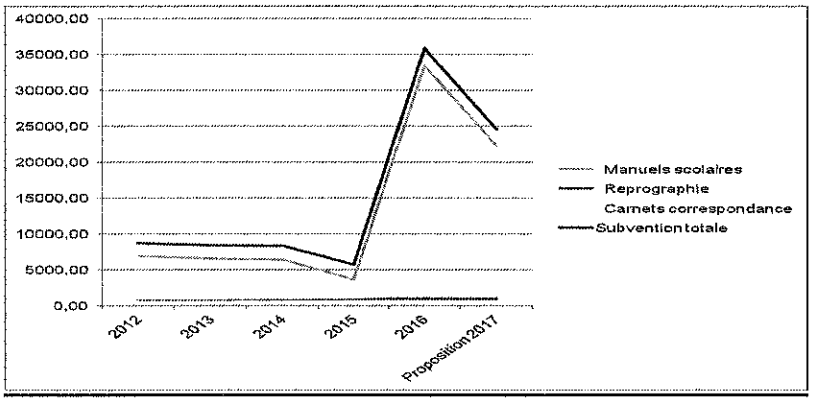

Cette répartition est adoptée à l'unanimité.

Vote Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0
Acte n° 68

Commentaires :

- *Néant*

- **Décision budgétaire modificative N° 7 (pour information).**

Madame la gestionnaire présente pour information la DMB n° 7 :

La décision budgétaire modificative n° 7 permet la passation de deux écritures correspondant au deux reversements du quotient familial à destination du conseil départemental des deux sèvres, sur les deux trimestres :
- Janvier – mars : reversement de 8 639.51 euros
- Avril – juin : reversement de 8 638.81 euros

Montant directement déduits des recettes perçues par les familles dans le cadre du paiement de la demi-pension au quotient familial.

- **Convention d'engagement AGAPE79 (surgelés et épicerie).**

Madame la gestionnaire présente une convention d'engagement avec l'AGAPE 79 pour l'achat des denrées surgelées, nouveau marché qui sera effectif à partir du 1er janvier 2018.
Les membres du CA autorisent le chef d'établissement à signer cette convention avec l'AGAPE 79.

Vote Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0
Acte n° 70

Commentaires :

- *Néant*

Madame la gestionnaire présente une convention d'engagement avec l'AGAPE 79 pour l'achat des denrées liées à l'épicerie, nouveau marché qui sera également effectif à partir du 1er janvier 2018 .
Les membres du CA autorisent le chef d'établissement à signer cette convention avec l'AGAPE 79.

Vote Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0
Acte n° 66

Commentaires :

- *Néant*

IV – Questions diverses

- **Modifications des tarifs de reversement.**

Madame la gestionnaire présente les modifications des tarifs de reversement. Ces modifications visent à répondre aux pertes des manuels scolaires et les dégradations de ces derniers.

Tarifs photocopies	
A4	0,05 €
A3	0,10 €
Dégradations	
Perte manuels scolaires / CD de langues / Livres CDI	
1 an	100% de la valeur
2 ans	80% de la valeur
3 et 4 ans	60% de la valeur
5 ans et plus	50% de la valeur
Dégradations Manuels scolaires	
de 1 à 2 ans	80% de la valeur
de 2 à 4 ans	60% de la valeur
de 4 à 5 ans ou plus	40% de la valeur
Dégradation livres CDI	2,00 €
Carnet de correspondance	
Carnet + couverture	2,00 €
Couverture seule	0,20 €
Carte self	4,00 €
Vaisselle	
Assiette (grande)	2,90 €
Assiette dessert	1,30 €
Ramequin porcelaine	0,95 €
Verre	0,45 €
Bol	1,60 €
Ravier carré ou rectangle, coupelle entrée & catalane	1,70 €
Divers	prix de remplacement ou de réparation
Communications téléphoniques	
vers fixe	0,20 €
vers portable	0,35 €

Ces tarifs sont adoptés par les membres du CA.

Vote Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 1
Acte n° 72

Commentaires :

- *Néant*

- **Entrée à l'inventaire**

Mme la gestionnaire présente l'entrée à l'inventaire suivant (achat de la borne du service de restauration) :

Entrées dans l'inventaire				
	Coût	FCSH 80%	Etablissement 20%	Durée proposée de l'amortissement
Borne B1000 avec lecteur laser + afficheur	2 520,00			10 ans

Les membres du CA autorisent cette entrée à l'inventaire et adoptent une durée d'amortissement de dix ans, ainsi que la destruction des tickets commensaux pour le passage au self qui se fera dorénavant par carte magnétique.

Vote Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0

Acte n° 71

Commentaires :

- *Néant*

- **Décision budgétaire modificative vote N° 8 (pour vote).**

Madame la gestionnaire propose la DBM n° 8 (pour vote) :
Cette modification du budget vise à passer le paiement pour l'acquisition de la borne du service restauration au service opération en capital, cette borne étant immobilisable (au-dessus des 800 euros HT).

Cette décision budgétaire modificative est acceptée à l'unanimité.

Vote Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0

- **Acte n° 67**

Commentaires :

- *Néant*

- **Poste ASSEDU TICE**

Un représentant des personnels enseignant lit la déclaration suivante :

« Les personnels du Collège François Albert rappellent qu'ils ont vu partir Tony Bertrand ASSEDU- TICE avec beaucoup de regret car nous avons pu constater que ses compétences sont exceptionnelles. Nous savons que les contrats ne sont pas prévus pour durer plus de six ans mais nous considérons navrant que l'Education Nationale se prive de telles ressources ».

M le Principal précise que la dotation en poste d'ASSEDU permet le recrutement d'un personnel pour le remplacement de M Bertrand qui, après 6 ans de contrat ASSDU, est en fin de droit. Ce recrutement est en cours, en partage de service avec le collège de Melle.

- **Stage découverte professionnelle des élèves de 3ème**

M le Principal annonce que le stage de découverte professionnelle pour les élèves de 3ème est positionné du lundi 15 au vendredi 19 janvier 2018.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h 15.

La Secrétaire de séance, Le Président,

N. TRICOIRE A. PAIRAULT